

<https://47.snuipp.fr/CSA-SD-du-07-09-2023>



# CSA-SD du 07/09/2023

- Paritarisme -

Date de mise en ligne : jeudi 7 septembre 2023

Dernière mise à jour : 7 septembre 2023

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

Cette rentrée met en lumière les besoins et leur absence de solution au vu des moyens disponibles. Même le DASEN en convient.

Le 07 septembre, le DASEN a procédé à un seul ajustement de rentrée : l'école élémentaire Marot à Villeneuve-sur-Lot aura un-e remplaçant-e mise à disposition pour alléger les CP. Donc, c'est une mesure temporaire, pas une vraie ouverture (même si c'est mieux que rien). Pour les autres situations critiques que nous avons soulevées et qui ont été reconnues par le DASEN : pas de moyens. En conséquence, la FSU a voté contre la globalité de cette carte scolaire insatisfaisante.

Le DASEN fait le constat d'une situation critique pour les remplacements.

En marge du CSA-SD "ajustements de rentrée 2023", nous avons interrogé le DASEN et l'administration sur plusieurs points :

## Balance postes/enseignants

Le département est à l'équilibre.

Sur le 41 demandes d'EXEAT, 19 avaient été accordées en raison de priorités légales et finalement 14 ont pu se réaliser.

Concernant les 24 demandes d'INEAT, 5 ont été accordées et 1 seule a finalement pu se réaliser.

Seulement 3 personnes de la liste complémentaire ont accepté de venir dans notre département.

## Direction d'école

Nous avons interrogé l'administration sur la liste d'aptitude pour savoir si l'exercice de chargé d'école permet de conserver le bénéfice de cette habilitation. Normalement oui mais le secrétaire général interroge la DGRH pour en avoir confirmation.

## PACTE

Plus de 50 % des briques dévolues au 1er degré ont été demandées et plus de 65 % de celles du 2d degré. Environ 1/4 des briques du second degré sont consacrées au remplacement.

## Paye

Nous avons alerté l'administration sur des retraits sur salaires envers des enseignant-e-s et des AESH. Ces retraits sont déclenchés par le service de paie parfois par erreur, les personnels découvrent leur salaire tronqué, sans en avoir été avertis et sur des sommes conséquentes. Quant aux remboursements, les délais restent flous et les personnels se retrouvent en difficulté financière en attendant. C'est scandaleux !

Le secrétaire général déplore ces situations et rappelle qu'un courrier doit être envoyé en amont pour expliciter la raison du retrait et proposer un échelonnement.

# Ruptures conventionnelles

En 2023 il y a eu 5 ruptures conventionnelles chez les PE et 1 chez les AESH.

Retraites : départs en cours d'année

La DSDEN47 gèrera les éventuelles vacances de postes suite à des départs à la retraite en cours d'année en demandant au rectorat une autorisation de recrutement (contractuel-le) ou utilisera les moyens de remplacement du département.

## PE Contractuel-les :

Il y a eu 19 recrutements de PE contractuel-les dans le département dont 12 sont affecté-es au service de remplacement.

3 ancien-nes n'ont pas accepté la nouvelle proposition en raison de leurs secteurs géographiques, les autres sont parti-es vers d'autres horizons professionnels.

## Formation

- Stages MIN : il y a eu 34 demandes dont 16 émanant de PE spécialisé-es. Après avis du DASEN, seulement 3 candidatures ont été retenues dont 1 pour un-e PE spécialisé-e.

- Les heures d'animations pédagogiques sont toujours de 24 h (18h ORS + 6H journée de la rectrice)

- Concernant le déroulement du plan « constellations », il n'y aura aucun changement sauf 6 heures d'animation pédagogiques qui seront libérées pour permettre d'avoir un temps d'échange.

- Le conseil de formation se déroulera en octobre, la date sera arrêtée dans les prochains jours.

## Psychologues scolaires

Tous les postes ne sont pas pourvus : 1 PSY EDO est en cours de recrutement ; il manque 1 PSY EDA à Miramont, le recrutement est en cours (en attendant une répartition entre les psychologues scolaires de la circonscription de Marmande a été faite pour pallier aux besoins et urgences de la rentrée).

## Évaluations d'écoles

Le message est clair, ce n'est pas optionnel.

Pour l'IA DASEN c'est inscrit dans la loi donc les écoles ne peuvent s'y soustraire sous peine de défaut de service. En cas de difficulté de mise en œuvre, le dialogue avec l'IEN doit être privilégié et des solutions seront trouvées.

## École inclusive :

- Le calendrier des réunions de la CDOEA sera bientôt publié et identique à celui de l'an dernier.
- 20 élèves sont en attente de notifications pour être ensuite affectés dans les ULIS du premier degré.
- La liste d'attente pour les IME, ITEP n'est pas encore connue, l'administration le saura avant fin septembre et nous en informera.
- Enseignant-es référent-es : le poste de Miramont étant actuellement vacant l'inspection et l'IEN ASH ont pris le relais pour le suivi des dossiers en cette rentrée.
- Nombre de PIAL dans le département. Tous les collèges ne sont plus associés à des PIAL, il y a eu des fusions : 28 PIAL deviennent 21 ; 7 privés devient 6 ; 1 public/privé
- AESH  
813 AESH exercent dans les établissements du département en cette rentrée.

## Comité médical

Il est réuni chaque mois. Le conseil médical, lui, est une assemblée plénière réunissant toutes les administrations confondues et qui ne se tient que lorsqu'il y a beaucoup de dossiers.

## Bilan social

Il sera présenté fin septembre / début octobre à l'occasion du prochain comité social d'administration.